

« La culture au-delà des frontières : L'autonomisation des réfugiés à travers les droits culturels en faveur de l'inclusion et la résilience »

**Un événement en marge du Forum mondial sur les réfugiés 2023**

12 décembre 2023, 15 h 30 - 17 h 00

Salle Oslo, Hôtel et Centre de conférence Hilton de Genève, Suisse

<b>Titre :</b>	La culture au-delà des frontières : l'autonomisation des réfugiés à travers les droits culturels en faveur de l'inclusion et la résilience
<b>Thème :</b>	Inclusion économique et protection sociale ; consolidation de la paix et prévention des conflits
<b>Date :</b>	12 décembre 2023
<b>Format :</b>	Mixte
<b>Durée :</b>	1h30
<b>Lieu :</b>	Salle Oslo, Hôtel et Centre de conférence Hilton de Genève, Suisse
<b>Organisateurs :</b>	UNESCO, HCDH et Fédération suisse
<b>Intervenants :</b>	Agences des Nations unies (UNESCO, HCDH, OIM, OIT), réfugiés participant à des projets et initiatives

## Portée et description

### Contexte

**Jusqu'à présent, les droits culturels des migrants et des personnes déplacées n'ont reçu qu'une attention limitée dans les discussions sur les droits de l'homme.** En 2023, 110 millions de personnes déplacées ont été recensées dans le monde, dont 36,4 millions de réfugiés<sup>1</sup>. Les populations déplacées (qui ont perdu leur sécurité, leurs repères, leurs biens, leurs réseaux et leur lien communautaire) sont particulièrement vulnérables aux violations des droits de l'homme, y compris les violations de leurs droits culturels, et leur capacité à participer à des activités culturelles, à accéder à leur héritage culturel et à y contribuer s'en trouve affaiblie. Alors que la question des réfugiés est souvent abordée sous l'angle sécuritaire ou économique, la dimension culturelle de l'exil est souvent négligée. Qu'elles soient en transit ou dans un pays d'accueil, les personnes réfugiées sont confrontées à de multiples défis et facteurs de vulnérabilité, qu'il s'agisse de l'accès à la santé, de l'éducation, des barrières

<sup>1</sup> Refugee Data Finder, Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés. <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>.

linguistiques et culturelles, de la sécurité ou de l'emploi, etc. À travers le monde, les reculs et violations des droits culturels ralentissent et compromettent la capacité des populations déplacées, y compris celle des réfugiés, à trouver leur place, à s'intégrer et à contribuer à la société.

**Et pourtant, garantir la protection des droits culturels peut être un puissant moteur permettant de remédier à la vulnérabilité des réfugiés et de promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales au sein des communautés d'accueil**, dans un contexte où les défis mondiaux tels que les conflits et les catastrophes naturelles entraînent une hausse des déplacements. Alors que ceux-ci impliquent souvent une rupture avec les pratiques et identités culturelles, permettre aux populations déplacées de maintenir leurs pratiques culturelles est essentiel pour leur résilience et leur dignité. **L'autonomisation des réfugiés**, en particulier celle des jeunes et des femmes, à travers des projets éducatifs, de formations, ainsi que des activités de type « argent contre travail » liés à l'héritage culturel, favorise les moyens de subsistance et la création d'emplois. De même, permettre aux réfugiés d'accéder aux services culturels et de participer à la vie culturelle, y compris celle du pays d'accueil et des autres communautés, est essentiel pour encourager le dialogue interculturel, favoriser la cohésion sociale, prévenant ainsi les conflits tout en contribuant à la construction de la paix. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est important en ce qu'il réaffirme que : « Les réfugiés et les migrants jouissent des mêmes droits de l'homme universels et des mêmes libertés fondamentales, qui doivent être respectés, protégés et mis en œuvre à tout moment. »<sup>2</sup>

Dans le cadre de l'engagement commun 2.0 des Nations unies sur l'inclusion des réfugiés qui sera présenté lors du Forum mondial sur les réfugiés 2023, l'UNESCO s'engage à renforcer la prise en compte des besoins des réfugiés dans le programme de l'UNESCO pour la culture dans les situations d'urgence, contribuant ainsi à l'exercice des droits culturels, économiques et sociaux des réfugiés, et reconnaissant ainsi le rôle déterminant joué par la culture dans l'intégration sociale, le développement économique et l'autonomisation des réfugiés.

### **Objectifs**

**Dans ce contexte, la table ronde proposée vise à mettre en lumière l'importance de la protection des droits culturels des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que de leurs droits sociaux et économiques, en tant qu'élément central de leurs droits humains fondamentaux** et en tant que pierre angulaire de sociétés durables et pacifiques. Organisé conjointement par l'UNESCO et le HCDH, dans le cadre de la plateforme interagences sur la Culture pour le développement durable, l'événement abordera également les processus politiques en cours dans ce domaine. Il sera notamment consacré aux engagements inscrits dans la Déclaration adoptée lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022, adoptée à l'unanimité en septembre 2022, qui appelle les pays à garantir l'égalité d'accès à la vie culturelle, en particulier pour les groupes vulnérables et défavorisés. Les intervenants reviendront également sur le rapport du Rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels « Droits culturels et la migration », publié en février 2022, ainsi que sur les résultats du Dialogue de Genève « Faire avancer les droits culturels : que se passe-t-il après MONDIACULT ? », organisé par la Commission suisse pour l'UNESCO en avril dernier. Enfin, l'événement soulignera les projets et processus existants menés sur le terrain par l'UNESCO, le HCDH ou l'OIT pour protéger les droits culturels des réfugiés et des personnes déplacées.

---

<sup>2</sup> In Rapport du rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels, « Droits culturels et migration », février 2023, [A/HRC/52/35](#)

## Résultats attendus

Cet événement spécial devrait donner le coup d'envoi de l'élaboration d'une feuille de route préliminaire sur les réfugiés et les droits culturels, qui sera développée et mise en œuvre dans le cadre de l'engagement commun 2.0 des Nations unies en faveur de l'intégration des réfugiés.

## Format et participants

5 minutes	<b>Mot de bienvenue</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Nicolas Mathieu, Secrétaire général de la Commission suisse pour l'UNESCO</li></ul>
5 minutes	<b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Alexandra Xanthaki, Rapporteuse spéciale des Nations unies dans le domaine des droits culturels</li></ul>
60 minutes	<b>Débat animé par l'UNESCO</b> <i>Modération : Mme. Emmanuelle Robert, spécialiste programme pour la Culture, UNESCO</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme. Marie McAuliffe, Cheffe de la recherche au département des politiques et de la recherche de l'OIM, rédactrice en chef du rapport « État de la migration dans le monde », Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</li><li>• M. Chris Donnges, Chef de l'unité Création d'emplois par l'investissement public, Organisation Internationale du Travail (OIT)</li><li>• M. Claude Cahn, Chargée des droits de l'homme, peuples autochtones et minorités, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH)</li><li>• M. Luis Enrique López-Hurtado Orjeda, coordinateur du secteur de la culture, Bureau de l'UNESCO à Lima (Pérou) (<i>en ligne</i>)</li><li>• M. Fernando Ramos Leal, luthier et responsable culturel à Arequipa (Pérou) (<i>en ligne</i>)</li><li>• M. Jean-Marie Ishimwee, directeur de Youth Voices Community (YVC) et membre de The Future With Wakimbizi Campaign (Kenya)</li><li>• M. Luka Isaac, Président du camp de réfugiés de Minawao (<i>en ligne</i>)</li></ul>
15 minutes	<b>Session questions-réponses</b>
5 minutes	<b>Conclusion par l'UNESCO – Mme. Paola Leoncini Bartoli, directrice de Politiques culturelles et développement, UNESCO</b>

## Lieu, date et modalités

L'événement aura lieu le 12 décembre 2023 de 15 h 30 à 17 h 00, dans la salle Oslo de l'hôtel et du centre de conférence Hilton de Genève, et sera ouvert au public.

L'événement se déroulera sous un format mixte (en présentiel et en ligne) et sera retransmis en direct afin d'impliquer davantage de partenaires et de communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route préliminaire.